

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

REUNION PLENIERE DU 13 avril 2024

Président : M. TALAVERA

Présents : Madame PEPIN / Messieurs BAERT - DURANTE-MALVY - EL BANE - GOUEL - VERSTRAETEN - VILAIN

Absents excusés : Madame AMDOUNI / MM. A. BEN BOUAZZA - DE FELICE - GROS - HOPO KLE - MARTIN - MAS - PONCE

Le procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité

M. TALAVERA, Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage, ouvre la réunion en excusant la plupart des personnes prises par des obligations professionnelles et personnelles.

F. DURANTE-MALVY, vice-Président délégué en charge du suivi administratif, poursuit en justifiant la décision de la CDA de ne pas organiser le stage d'hiver pour des raisons logistiques mais surtout au vu de l'excellent suivi des arbitres et stagiaires qui contactent leurs référents de manière très régulière. Des moyens seront mis en place pour l'Assemblée Générale de fin de saison afin de faciliter les moments privilégiés de partage et de cohésion.

Pour rappel, les 5 membres du bureau de la CDA se réunissent toutes les semaines pour gérer les affaires courantes et recevoir les arbitres qui en font la demande.

ORDRE DU JOUR :

- Désignations et observations
- Point CTDA
- Point Section Jeunes
- Questions diverses

POINT DESIGNATIONS ET OBSERVATIONS

- **Pôle « Désignations »**

Les désignations suivent leurs cours et la CDA se félicite d'être en capacité de couvrir toutes les catégories (jusqu'en D5 en seniors et U12 en jeunes).

Conformément aux attentes exprimées par les clubs lors du colloque du 6 janvier 2024, la CDA a accentué son travail sur les désignations sur les rencontres de féminines jeunes (U15 et U18) ainsi qu'en féminines seniors.

- **Pôle « Observations et accompagnements »**

Un nouvel état des lieux a été effectué.

Au 28 avril, tous les séniors D1 et D2 auront été observés à trois reprises et les deux observations de tous les séniors D3 et D4 auront été achevées au 5 mai. Ce décalage se justifie par des indisponibilités de longue durée qui ont nécessité des ajustements dans la feuille de route des observations D3/D4.

Pour la section jeunes, tous les JAD 1 ont été vus 3 fois et les JAD 2 et 3 ont été observés à deux reprises.

Dans sa politique d'accompagnement accru des stagiaires, les jeunes ont été accompagnés à 5 reprises tandis que les séniors ont débuté en tant qu'assistants avant d'officier au centre en étant accompagnés entre 3 et 5 fois.

POINT CTDA

Arnaud BAERT, CTDA fait part à la commission de la continuité des envois de diverses fiches techniques aux arbitres.

Il fait part de son interrogation quant au niveau théorique de nos arbitres et propose l'envoi de questionnaires que les arbitres devront lui retourner.

Il va commencer le travail avec les pré-candidats ligue qui seront préparés au mieux pour leur examen théorique estival. A ce jour, et sous réserve de validations diverses, trois candidats jeunes seront proposés à la LFO, deux séniors centraux et plusieurs assistants dont le nombre sera arrêté en juin.

Le CTDA a participé à un projet de foot handicap où il a formé à l'arbitrage des personnes en situation de handicap psychique. Les deux journées de formation et de mise en pratique ont été organisées en avril. La CDA a tenu à répondre favorablement à ce projet et fait le nécessaire pour assurer une participation active sur les sites (Jacou et Montpellier ainsi que Bram dans l'Aude).

L'examen des nouveaux élèves du Lycée Simone Veil a eu lieu et les reçus seront mis à disposition de la CDA à partir de la saison prochaine.

POINT SECTION JEUNES

La section jeunes tient tout d'abord à évoquer les difficultés de communication avec les instances organisatrices de manifestations comme le tournoi « Champions cup » ou le Pitch régional.

Elle rappelle que les efforts sont toujours consentis pour mettre à disposition de nombreux arbitres et stagiaires pour faciliter l'organisation de ces manifestations et souhaite que les demandes lui parviennent directement et le plus en amont possible.

La section jeunes prend également note des dates des différentes finales afin de désigner le nombre d'arbitres demandés (de U11 à U17).

Le Président,
Michaël Talavera

Le secrétaire,
Grégory VILAIN